

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCACTION du 30 septembre 2016 pour le 11 octobre 2016 à 20 H 30 avec l'ordre du jour :

- Logement 6 rue de l'église : fixation des charges d'occupation.
- PLU Saint Hilaire de Villefranche
- Contrat groupe assurance statuaire
- Attribution de numéros de rue : mise à jour du cadastre
- Questions diverses.

SÉANCE : débutée à 20 H 30

Secrétaire de séance : Claude BRISSET

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2- Mme Marylène TEXIER | 9- |
| 3- M. Philippe MARC | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M. Frédéric BAUDOUIN | 11- M. Christian FOUCHER |
| 5- M. Daniel BOUTHIER | 12- M. Claude BRISSET |
| 6- M. Jean-Marc BLANCHET | 13- Mme Marianne JANNUS |
| 7- Mme Sophie FOUGA | 14- M. Dominique HEISE |

Absent(s) Excusé(s): M Thierry MADÉ

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, le Maire.

Le précédent compte-rendu est lu et est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis il est passé à l'ordre du jour :

- LOGEMENT 6 rue de L'Église : fixation des charges d'occupation.

Suite à l'occupation du logement communal 6 rue de l'église par les locataires de M ROBIER pendant 2 mois. Il est convenu que M Robier paye les loyers, plus divers frais.

A la sortie du logement, Monsieur le Maire a procédé à un état des lieux. Il a été constaté : deux doubles vitrages furent cassés, ces frais seront pris en charge par M Robier ainsi que 2 mois de loyers.

- adopté à l'unanimité –

- PLU Saint Hilaire de Villefranche.

Le Maire fait part du nouveau PLU de Saint Hilaire avec l'aide du projecteur. Il explique les grands axes de ce PLU. Il indique que ce PLU évoque quelques modifications sur la destination des sols au Village de Chez Cornet Il sera de même de notre côté lors de la prochaine révision du PLU d'Asnières.

Le maire indique que ce PLU est celui de Saint Hilaire, nous sommes conviés à nous prononcer puisque cette commune est limitrophe.

- Approuvé avec 12 pour, 1 abstention

- Contrat groupe assurance statuaire

Le maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'ils avaient donné un avis favorable lors d'une précédente réunion de conseil (8 mars 2016) pour que le centre de gestion effectue un appel d'offre d'un contrat assurance du personnel. Aujourd'hui, le centre de gestion propose un contrat d'assurance avec Generali (assureur retenu) avec un taux de 6,20 % pour les agents CNRACL et 1,10% pour les agents non affiliés à la CNRACL.

- adopté à l'unanimité –

- Attribution de numéros de rue : mise à jour du cadastre

Suite à la demande de M DUBOIS Mathieu, il est attribué :

- au bourg le N° 2 rue des marzelles cadastré section C n°1754 .1755. 1756

Le maire informe :

- Remerciement de la part de la famille BARRAUD pour le petit mot de sympathie et pour la plaque funéraire adressés

lors du décès de M BARRAUD Claude (Ancien conseil municipal).

- L'achat du four pour le foyer rural est effectué (Prévu en investissement)
- L'acte de vente du bâtiment (rue de l'ancien puits) section C n° 2341 à M Mme FRANCOIS est signé devant notaire le 07 .10 .2016.
- Achat d'un nouveau taille haie professionnel puisque l'ancien ne fonctionnait plus. (450euros)
- Un nouveau onduleur a été mis en place sur l'équipement informatique par le syndicat informatique.
- Les agents terminent de placer une quarantaine de panneaux (Police, signalétique...)
- A l'accueil de la mairie, une stagiaire fut présente du 28 septembre au 19 octobre 2016.
- L'empellement (en bois) au Moulin de la Laigne fut restauré par des habitants du village.
- Une nouvelle association sur la commune est née ASS FAM17 (famille d'accueil) la présidente est Madame Poignant habitant à la Tranche.
- Une asniéroise est présidente de l'association NOAH (Autisme) il s'agit de Mme POULET.
- M Jacques Moineau a suivi la formation BIOCIDÉ.
- M Fabarez a accompli son « stage » comme prévu dans la collectivité (70heures).
- Les cours de l'école feront l'objet d'une réparation avec goudron, aux vacances de la Toussaint.
- Un emplacement est maintenant matérialisé pour l'arrêt de bus et taxi derrière l'école.
- Le maire fait savoir qu'il a rencontré les animateurs TAP (école).
- Le maire fait savoir qu'il a participé à une réunion sur la sécurité de l'école avec M. Roux (CDC) et les professeurs des écoles. Un bilan fut réalisé. (Sans problème majeur)
- L'entreprise Besson a été sollicité pour établir un devis de réparation sur la maison « Julie », zinc sur le toit du foyer, et zinc pour les descentes de dalle à l'église.
- Une compagnie de théâtre a demandé les anciens ateliers pour assurer des répétitions . Les membres du conseil municipal restent réservés puisque cela ne correspond pas à la décision prise antérieurement (Location de parkings couverts) et le bâtiment est limite au niveau sécurité.
- Le busage fut réalisé au village de « Chez Suraud ».
- Les agents ont terminé la mise en place de goudron. (Veron, Chantageasse...)
- 1 agent technique et 1 agent administratif ont reçu la formation et le diplôme du PSC1 (Premiers secours)
- Le tracteur John Deer est réparé, problème de pompe, réparation onéreuse.
- Changement de certaines lampes par des lampes LED au foyer rural.
- Mme Poignant souhaiterait acheter un petit bout de chemin appartenant à la commune à la Tranche, (courrier reçu dernièrement) et M. Coppin souhaite acquérir également un espace de la voie publique, (courrier reçu depuis quelques mois). Compte tenu de ces 2 demandes, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de se rendre sur les lieux (La Tranche) le samedi 15 octobre à 11heures , profiter de ce moment pour se rendre aussi au foyer et au stade pour un éventuel projet.
- Réunion pour la préparation de la fête des villages aura lieu au foyer le 27/10/2016
- Le maire demande à chaque interlocuteur village de réaliser un bilan des nouveaux habitants arrivés dans leur village pour mettre à jour la liste annuelle en vue de la soirée d'accueil. (Pour fin d'année)

INTERVENTIONS

M. BAUDOUIN

-fait part d'un mécontentement d'un habitant de Veron concernant les fleurs qui dépassent sur la rue Brelésie.
Le maire demandera aux agents de couper sans excès les fleurs qui sont sur la voie publique.

M. BOUTHIER

- fait connaître qu'il a rencontré le président de l'association EPONA.
- souhaiterait revoir la soirée jeune concernant l'animation. A suivre
- fait savoir qu'il a réalisé des photos des villages en avion et suggère de les placer dans le bulletin municipal « la cagouille ».

M. HEISE

- demande des explications par rapport à l'ouverture de l'église. Le Maire lui indique que depuis peu, l'ouverture de l'église se réalise tous les jours par une nouvelle habitante Asniéroise.

M. HEISE indique qu'une nouvelle dame voudrait aussi s'occuper du ménage.

- explique qu'il y a toujours des soucis de stationnement à certains endroits bien que des bandes jaunes soient peintes sur le long des trottoirs.

Mme MORIN

-informe qu'un mur est en train de tomber sur la route à Chez Brenaud.

Le maire se rendra chez le propriétaire et fera mettre en sécurité le lieu devenu dangereux.

-Mme MORIN informe que les agents doivent être prudents lors du nettoyage des fossés (avec pierres...)

Mme FOUGA

-informe le conseil qu'une assemblée générale de l'APE se tiendra le 18 octobre au foyer rural.

Fin de séance 23h15